



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE DE TENNIS DE TABLE



Championnat Jeunes 2022 – 2023 (Garçons et filles)

Poussins (nés en 2014 et après) - Benjamins (nés en 2013-12) – Minimes (nés en 2011-10)

Cadets (nés en 2009-2008) – Juniors (nés en 2007-2006-2005-2004)

Responsable : Elise Deschamps

Mail : elisedeschamps51@gmail.com

Tél : 06 14 46 28 76

But :

L'objectif est de faire découvrir et de donner le goût de la compétition aux jeunes joueurs. C'est aussi l'occasion de proposer plus de matches à des joueurs qui ne pourraient pas jouer en équipe adulte.

Lieux :

Regroupement des équipes sur 3 secteurs géographiques :

- **nord** : Evian, Thonon, Margencel, Ambilly, Gaillard, TT Gessien
- **central** : PRGTT, Reignier, Cluses, Sallanches, Chamonix
- **sud** : Annecy, Annecy le Vieux, Poisy, Cran, Seynod, Fillière, Vuache, Cruseilles, Rumilly

A chaque journée chaque secteur a un club organisateur différent.

Dates :

- dimanche 20 novembre 2022
- dimanche 22 janvier 2023
- dimanche 19 mars 2023

La journée finale se déroule le dimanche 14 mai 2023.

I. Condition de participation :

Le championnat par équipe jeune est réservé aux joueurs(ses) licencié(e)s traditionnels FFTT dans un club affilié au Comité de Haute-Savoie. Tous(tes) les joueurs(ses) de poussins à juniors sont autorisé(e)s à jouer. Les équipes peuvent être mixtes.

Chaque club qui s'inscrit doit avoir obligatoirement un référent pour encadrer ses jeunes. Celui-ci doit savoir remplir une feuille d'arbitrage.

Cette compétition est gratuite pour tous les clubs.

Pour avoir droit à y participer les équipes doivent être inscrites à la date butoir fixée par le comité.

Chaque club peut rajouter entre la 1^{ère} et la 2^{ème} journée une équipe par tableau.

II. Déroulement de la compétition sportive :

1. Rencontres

1. C'est un championnat où il y a deux tableaux :

- tableau A : **poussins, benjamins et minimes**

- tableau B : **cadets et juniors**

2. Une équipe se compose obligatoirement de **2 joueurs(ses)** (AB / XY) du même club appartenant à la catégorie d'âges du tableau disputé.

3. Les rencontres se déroulent selon l'ancienne formule des Interclubs.

L'ordre des parties est le suivant : A-Y ; B-X ; A-X ; B-Y ; A/B-XY

Les rencontres se terminent au score acquis dès qu'une équipe arrive à 3 points. Le double fait office de départage final en cas d'égalité.

4. Les parties se jouent au meilleur des 5 manches dans tous les tableaux et les poules.

5. Le déroulement des différents tableaux sera déterminé par le responsable de la compétition en fonction du nombre d'inscriptions.

L'organisation de la compétition peut être modifiée par le juge-arbitre en fonction du nombre d'équipes présentes et des impératifs horaires.

6. Toutes les équipes quelle que soit la formule joueront des matches de classement.

2. Retard :

Dans les deux tableaux si un joueur(se) ne se présente pas à l'appel de sa première partie il(elle) est déclaré(e) perdant(e) pour cette partie. S'il(elle) ne se présente pas à l'appel de sa deuxième partie il(elle) est déclaré(e) forfait pour le reste de la compétition et son équipe devient forfait.

3. Absence :

En cas d'absence d'un joueur, un autre joueur du club moins fort en points classements ou à classement équivalent peut le remplacer. L'équipe est donc autorisée à jouer et marquera des points pour le challenge.

En cas d'absence d'un joueur, les équipes composées seulement d'un joueur ne sont pas autorisées à jouer la rencontre et seront forfaits. Pour le challenge elles ne marqueront aucun point.

4. Surclassement/Sous classement :

Les poussins, benjamins et minimes ne sont pas autorisés à participer au tableau B.

Les cadets et juniors ne sont pas autorisés à participer au tableau A.

5. Classement :

A l'issue de chaque journée chaque équipe marque des points par secteur. A la fin des trois journées les équipes ayant le meilleur total de points sont qualifiées pour la journée finale départementale.

Celle-ci regroupe donc les meilleures équipes des 3 secteurs.

III. Conditions matérielles

1.Horaires :

La compétition débute à 10h et se termine vers 16h. Selon le nombre d'équipes participantes les horaires peuvent être ajustés.

2.Matériel :

Les balles et les tables sont fournies par le club recevant la journée. Celles-ci doivent être uniformes et homologuées.

3.Tenue :

La tenue sportive est obligatoire : short, maillot/tee-shirt (hors couleur blanche ou orange ! pour ne pas confondre avec la balle !) et chaussures de sport à semelles blanches.

4.Feuilles de rencontres/résultats :

Seules les feuilles fournies par le Comité Départemental de Tennis de Table devront être utilisées pour les rencontres. Tous les résultats de tous les matches doivent être envoyés au comité au plus tard le lendemain soir de la compétition.

5.Buvette :

Une buvette peut être organisée par les clubs accueillants ce championnat jeune.

6.Indemnisation :

Les clubs recevront une indemnisation selon la grille tarifaire de location de tables mise en place par le comité.